

CCE114 - Culture et espace public, nouveaux lieux culturels

Présentation

Prérequis

L'inscription à l'UE est libre à la carte sans candidature préalable sur le site du Cnam Paris jusqu'au 20 juillet et à partir du 1er septembre

Cette UE est également proposée dans le cadre du certificat de spécialisation d'ingénierie de la culture et de la création CS11400A.

Pour faire valider votre inscription au certificat complet par Lucie Marinier, titulaire de la chaire d'ingénierie de la culture et de la création envoyez votre candidature comprenant CV et texte de motivations (2000 signes maximum en précisant les UE a priori privilégiées) uniquement par mail à l'adresse ingenierie-culture@lecnam.net avant le 15 septembre pour les UE sur l'année et du 1er semestre. Les candidatures seront retenues au fil de l'eau en tenant compte de leur date d'arrivée. Pour les UE du second semestre, les candidats pourront déposer leur candidature jusqu'au 1er février.

Le certificat est composé de cinq Unités d'Enseignement (UE) :

- toute l'année UE CCE112 construire un projet artistique, travailler avec les artistes méthodologie de projet le mercredi soir/ 12 séances par an
- au premier semestre UE CCE240 transitions écologiques et sociales du secteur culturel le lundi soir, UE CE115 mutations numériques et d'innovation du secteur culturel le jeudi soir et DSN01initiation à la recherche en art design et création le mercredi matin
- au second semestre UE CCE114 culture et espaces publics, nouveaux lieux culturels le lundi soir

L'obtention du certificat complet implique de s'inscrire et de valider 4 des 5 UE, sans limite de temps, l'étalement est donc possible sur plusieurs années (une fois votre candidature validée votre place est garantie dans les UE). Pour faire valider votre inscription au certificat par Lucie Marinier, titulaire de la chaire d'ingénierie de la culture et de la création et des responsables des UE envoyez votre candidature comprenant CV et texte de motivations (2000 signes maximum en précisant les UE a priori privilégiées) uniquement par mail à l'adresse ingenierie-culture@lecnam.net avant le 15 septembre pour les UE sur l'année et du 1er semestre. Les candidatures seront retenues au fil de l'eau en tenant compte de leur date d'arrivée. Pour les UE du second semestre, les candidats pourront déposer leur candidature jusqu'au 1er février.

Cette UE et le certificat s'adresse en priorité aux apprenant ayant un niveau de formation bac+4 ou un diplôme équivalent (master 1 des champs de la culture, diplômes supérieurs d'arts appliqués, ou tout autre Master 1, notamment de géographie, urbanisme, droit, développement durable, développement territorial...) et/ou avec une expérience professionnelle équivalente pour :

- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans le secteur culturel et artistique : structure patrimoniales, muséales comme de création, notamment en production, commissariat, administration, scénographie
- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler pour des structures de subventionnement ou de financement d'actions culturelles artistiques (Ministères en direction centrale ou déconcentrée, établissement public, directions de collectivités territoriales, fondations, structures de l'économie sociale et solidaire, réseau associatif, réseau/organisme/fédération professionnelle des secteurs de la culture et de la création...)
- Artistes et créateurs (plasticiens, acteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, designers, métiers d'art, scénographes,...)

Mis à jour le 09-02-2024



Code : CCE114

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / 1

Contact national :

EPN16 - Ingénierie culture et création

2 rue Conté

75003 Paris

01 58 80 87 57

Cindy Roche

ingenierie-culture@lecnam.net

Objectifs pédagogiques

L'art, la culture, le patrimoine prennent une importance croissante dans l'espace public : projets participatifs, développement des événements, convocation de l'art et de la culture comme éléments de la transformation de la ville et de l'urbanisme, revitalisation des centres villes. Dans le même temps, de nombreux artistes et créateurs s'emparent de l'espace public. De nouveaux opérateurs de projets culturels émergent - designers, architectes, urbanistes culturels, start-ups. Or, construire ces projets implique de maîtriser des méthodologies spécifiques pour les créateurs, mais aussi les commanditaires (collectivités notamment) et les producteurs.

Dans le même mouvement, les lieux culturels évoluent, le terme même de lieu physique étant d'ailleurs de plus en plus une modalité parmi d'autres de déploiement des activités culturelles artistiques et patrimoniales. Il est demandé aux lieux culturels de formaliser de plus en plus leur projet scientifique, culturel, artistique, patrimonial, économique, territorial. La diversification des modes de gestion abouti également à faire évoluer les identités et projets que se donnent ou que négocient les lieux avec leurs financeurs. L'émergence de nouvelles modalités de projets culturels : tiers lieux, urbanisme transitoire, mais aussi l'émergence de la notion de participation et d'interaction avec le territoire, de participation des projets à la rénovation urbaine ou au développement rural, induisent également de nouveaux types de projets. Les professionnels ont donc besoin de se former à la définition du lieu et de son projet culturel.

Cette UE vise à familiariser les auditeurs et auditrices aux différentes approches et corpus en matière d'art et de culture dans l'espace public, qu'il s'agisse du patrimoine ou de la création. Les contenus artistiques comme les acteurs, méthodologies et outils juridiques, de production ou de conservation seront abordés, afin qu'ils soient en mesure à l'issue de la formation de formaliser, participer à, coordonner sélectionner ou évaluer des projets culturels dans l'espace public.

Elle vise également à accompagner les acteurs culturels, directeurs, administrateurs, responsables d'associations, financeur, dans leur connaissance des différents types de lieux culturels : modes de gestion, contractualisation avec les tutelles, modèles économiques, labels... en France et à l'étranger

Les auditeurs seront familiarisés aux évolutions récentes et nouvelles formes de lieux culturels ou de projets : troisième/tiers lieux, urbanisme culturel, offre en ligne, espace public...et s'approprier les outils pour construire un projet culturel.

Compétences

- disposer d'un panorama et des enjeux artistiques et culturels des formes de l'art, de la création et du patrimoine dans l'espace public, histoire, analyse artistique, enjeux et controverses
- Connaître les modalités juridiques et techniques permettant de réaliser des projets artistiques dans l'espace public : la commande publique, les appels à projets : formaliser, répondre, sélectionner et suivre des projets
- disposer d'éléments de méthodologie de production de projets culturels dans l'espace public et de projets hors les murs
- Connaître les règles et contraintes régissant La vie et la conservation des œuvres dans l'espace public
- Connaître les types d'institutions culturelles en France et leurs enjeux: labels, modes de gestion, modèles économiques, professionnels, publics, obligation
- Connaître les marqueurs des tiers lieux culturels et les projets culturels transitoires
- connaître les attendus des missions des musées et leur projet scientifique et culturel
- Les problématiques spécifiques posées par le hors les murs

Programme

Contenu

- Les formes de l'art et de la création dans l'espace public, histoire, analyse artistique, enjeux et controverses de la commande publique et de l'art urbain
- La commande publique, les appels à projets : les formaliser, y répondre, sélectionner et

suivre des projets

- Méthodologie de production de projets culturels dans l'espace public
- La vie et la conservation des œuvres dans l'espace public
- Études de cas de projets culturels en espace public
- Les types de lieux culturels en France : labels, modes de gestion, modèles économiques, professionnels, publics, obligation
- Des exemples européens
- Les tiers lieux culturels et les projets culturels transitoires
- Les musées et leur projet scientifique et culturel
- Les problématiques spécifiques posées par le hors les murs
- Construire un projet d'établissement

Elle est proposée en présentiel au centre CNAM Paris pour 2022/2023 (plus de renseignements inscriptions tarifs et horaires cnam-paris.fr)

Les séances auront lieu en soirée les lundi soir au second semestre (février à mai) et deux samedi.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

Les apprenants seront amenés à construire, en groupe, un document d'analyse d'un projet culturel dans l'espace public ou d'un projet de lieu culturel

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Un art contextuel, Création artistique en milieu urbain, coll. Champs, Flammarion, 2004 en situation, d'intervention, de participation	ARDENNE, Paul
L'art à ciel ouvert, la commande publique au pluriel, 2007-2019, Flammarion 2019	DUFRENE, Thierry, SALMON Béatrice, dir.
Naissance, vie et fin des œuvres, les temps de l'art dans l'espace public Observatoire des politiques culturelles, « L'Observatoire » 2021/1 N° 57 pages 109 à 112 https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2021-1-page-109.htm	MARINIER Lucie
Les bibliothèques troisième lieu, une nouvelle génération d'établissements culturels, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2010, n° 4, p. 57-63. https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001 ISSN 1292-8399	SERVET, Mathilde
Les tiers-lieux culturels. L'Observatoire, vol. 52, n° 2 Le projet culturel et scientifique d'un musée de France, Ministère de la culture, 2020 https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Pour-les-professionnels/Construire-un-musee/Creer-un-musee/Le-projet-scientifique-et-culturel-d-un-musee-de-France	Observatoire des politiques culturelles
GZELEY, Nicolas, LAUGERO-LASSERRE, LEMOINE Stéphanie, PUJAS Sophie,	l'art urbain, Que Sais-je, 2019